

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00046
Numéro SIREN : 388 983 587
Nom ou dénomination : F.C.H.

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 7001

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS F.C.H.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 590 Route du Colombier		76480 ANNEVILLE AMBOURVILLE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/>						
Numéro SIRET * 3 8 8 9 8 3 5 8 7 0 0 0 3 0								
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Net 3						
		Net 4						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
		Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	31 333	31 333	584	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	6 680 643	6 680 643	6 680 643	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	224 470	158 666	65 804	74 677
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO	1 280 439	404 409	876 030	923 756
		Constructions	AP	AO	9 510 088	2 485 189	7 024 900	7 532 519
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 678 253	1 165 609	512 644	588 043
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 124 430	2 000 075	2 124 355	2 405 642
		Immobilisations en cours	AV	AW	651 663		651 663	93 983
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	AY	18 950		18 950	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	7 498 527	919 400	6 579 127	5 949 188
Créances rattachées à des participations		BB	BC	64 018		64 018	277 516	
Autres titres immobilisés		BD	BE	4 149 238		4 149 238	4 023 028	
Prêts		BF	BG	2 518 904		2 518 904	2 518 904	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 298		2 298	2 298	
	TOTAL (II)	BJ	BK	38 433 255	7 164 680	31 268 575	31 070 781	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BO	137 508		140 023	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BO			62 400	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BO				
	CREANCES	Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			405	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	575 502	480	575 022	1 702 902
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	528 894		528 894	226 369
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	4 008 768		4 008 768	
	Disponibilités	CF	CG	6 379 396		6 379 396	11 963 729	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	494 293		494 293	458 883	
	TOTAL (III)	CJ	CK	12 124 360	480	12 123 881	14 554 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	50 557 615	7 165 160	43 392 455	45 625 493	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2 518 904	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS F.C.H.		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3.073.546.....)	DA	3 073 546	3 073 546
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	10 179 554	10 179 554
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	307 355	307 355
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	21 579 682	20 515 642
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	558 080	1 577 977
	Subventions d'investissement	DJ	12 428	14 067
	Provisions réglementées *	DK	13 676	72 546
	TOTAL (I)	DL	35 724 320	35 740 686
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	13 032	10 128
	TOTAL (III)	DR	13 032	10 128
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 812 574	7 085 488
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	1 639	529 504
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 987	46 468
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 082 334	873 152
	Dettes fiscales et sociales	DY	424 984	569 095
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 516	25 443
Compte régul.	EB	302 069	745 529	
TOTAL (IV)	EC	7 655 103	9 874 679	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	43 392 455	45 625 493	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 189 582	4 090 434	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 027	4 757	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS F.C.H.		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 799	FB	FC	3 799	31 280	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF			
		FG	6 341 096	FH	FI	6 341 096	8 753 929	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 344 895	FK	FL	6 344 895	8 785 209	
	Production stockée *				FM	(62 400)	62 400	
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	63 002	75 570	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	96 002	215 795	
	Autres produits (1) (11)				FQ	45	1 346	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 441 544	9 140 320
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	1 461	34 544	
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	484 498	456 209	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	2 515	2 637	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 070 543	3 454 622	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	208 876	208 415	
	Salaires et traitements *				FY	1 333 451	984 540	
	Charges sociales (10)				FZ	371 345	276 636	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	1 089 846	1 144 302
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		480
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 904	2 904	
	Autres charges (12)				GE	477 283	511 931	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 042 721	7 077 220	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	398 823	2 063 100	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	14 350	454 072	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	75 000	75 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	9 683	1 174	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	8 000		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	107 033	530 246	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	3 400	464 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	65 506	57 422	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	68 906	521 422	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	38 127	8 825	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	436 951	2 071 925	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS F.C.H.		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	292 092	23 139
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	21 178	286 639
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	58 870	46 743
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	372 140	356 521
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24 866	23 609
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 000	287 056
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	22 737	11 850
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	62 603	322 514
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	309 538	34 006
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	188 408	527 954
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 920 718	10 027 087
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 362 637	8 449 110
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	558 080	1 577 977
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	15 266	455 245
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	755	677
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	96 002	214 720
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	469 867	504 375	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		62 603	372 142	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Réglt ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **43 392 455 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 6 920 718 euros** et un total **charges de 6 362 637 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 558 080 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Règles et Méthodes Comptables

Logiciels, licences, marque	1 à 3 ans
Fonds commercial	Non amortissable
Mali fusion	Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	Non amortissable / 12 ans
Terrain	Non amortissable
Agencements aménagement terrain	4 à 10 ans
Construction	10 à 40 ans
Aménagement quai de déchargement	12 ans
Matériel industriel exploitation	2 à 10 ans
Outil industriel	3 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Vêtements, accessoires et outillages	2 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Installation générales agencement divers	3 à 15 ans
Matériel bureau & informatique	2 à 10 ans
Immobilisations en encours	Non amortissable
Avances et acomptes versés sur commandes	Non amortissable

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les prestations en cours de production ont été évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Faits marquants au cours de l'année 2022 :

Crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid19

La crise sanitaire liée au Covid 19 et les mesures de contraintes décidées corrélativement ont un impact économique et financier inédit depuis mars 2020.

Etablissement de Schiltigheim

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbées les activités d'hôtellerie de l'établissement de Schiltigheim en 2020 et 2021 dans une moindre mesure.

En 2022, les effets de la crise sont définitivement éteints, avec un retour au niveau d'activité d'avant-crise.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables, l'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie a été constaté en résultat d'exploitation.

L'établissement a pu bénéficier des dispositifs d'aides réglementaires suivants :

- aide au paiement des cotisations sociales Urssaf pour un montant de 11 982 € ;

Le total des aides perçues au cours de l'année 2022 s'élève à 11 982 € (rappelons que le montant total des aides perçues en 2021 s'élevait à 77 089 €).

Par ailleurs, l'établissement a pu obtenir certains aménagements de la part des tiers :

- le prêteur a accordé un report de 6 mois.

Le montant des échéances non versées a été inscrit au passif dans le poste "dettes fournisseurs".

Etablissement de Blois

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbées les activités d'hôtellerie de l'établissement de Blois en 2020 et 2021 dans une moindre mesure.

En 2022, les effets de la crise sont définitivement éteints, avec un retour au niveau d'activité d'avant-crise.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables, l'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie a été constaté en résultat d'exploitation.

La société a pu bénéficier des dispositifs d'aides réglementaires suivants :

- aide au paiement des cotisations sociales Urssaf pour un montant de 10 374 €.

Règles et Méthodes Comptables

Le total des aides perçues au cours de l'année 2022 s'élève à 10 374 € (rappelons que le montant total des aides perçues en 2021 s'élevait à 39 445 €).

A la date d'arrêté des comptes de la société F.C.H., la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Guerre en Ukraine

Les tensions internationales et l'inflation générale des prix, notamment liées à la crise en Ukraine, constituent un évènement qui impacte le marché de l'énergie et ainsi les charges de la société en 2022.

Bien que les établissements n'aient aucune exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine, notamment en terme de localisation des actifs du patrimoine, ces évènements peuvent avoir des conséquences négatives sur l'activité des établissements, leurs situations financières, leurs trésoreries, leurs résultats ou encore la valeur de leurs actifs immobiliers.

A la date d'arrêté des comptes de la société F.C.H., la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	6 936 446				6 936 446
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 936 446				6 936 446
CORPORELLES	Terrains	1 280 439				1 280 439
	Constructions sur sol propre	8 213 010				8 213 010
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	1 297 079				1 297 079
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 610 369		67 884		1 678 253
	Instal., agencement, aménagement divers	3 036 659		99 520	52 469	3 083 710
	Matériel de transport	310 044			100 822	209 222
	Matériel de bureau, mobilier	807 807		23 691		831 498
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	93 983		576 297	18 617	651 663
Avances et acomptes			18 950		18 950	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 649 389		786 342	18 617	153 291	17 263 823
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	7 150 704		640 339	228 498	7 562 545
	Autres titres immobilisés	4 023 028		126 210		4 149 238
	Prêts et autres immobilisations financières	2 521 203				2 521 203
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 694 935		766 549		228 498
TOTAL	37 280 769		1 552 891	18 617	381 789	38 433 255

Fonds de commerce des établissements de Schiltigheim et de Blois :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, nous avons mis en œuvre un test de dépréciation du fonds de commerce, celui-ci n'a pas mis en évidence de dépréciation à constater sur le dit fonds.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	180 542	9 457	189 999
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 542	9 457	189 999
CORPORELLES	Terrains	356 682	47 727	404 409
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 641 207	399 529	2 040 736
	Instal technique, matériel outillage industriels	336 363	108 090	444 453
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 022 326	195 752	52 469
	Matériel de transport	1 102 880	252 968	100 822
	Matériel de bureau, mobilier	193 900	42 153	135 231
	Emballages récupérables et divers	452 089	56 907	508 996
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 105 446	1 103 126	153 291
TOTAL	5 285 988	1 112 583	153 291	6 245 280

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains				40 270			(40 270)
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels					80		(80)
Instal générales Agenct aménagt divers					18 468		(18 468)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier					51		(51)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES				40 270	18 599		(58 870)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL				40 270	18 599		(58 870)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						58 870	(58 870)

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	72 546		58 870	13 676
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	72 546		58 870	13 676
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	10 128	2 904		13 032
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 128	2 904		13 032
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	924 000	3 400	8 000	919 400
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	480			480
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	924 480	3 400	8 000	919 880
TOTAL GENERAL		1 007 153	6 304	66 870	946 587
Dont dotations et reprises			2 904 3 400	8 000 58 870	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	64 018		64 018
	Prêts (1) (2)	2 518 904	2 518 904	
	Autres immobilisations financières	2 298		2 298
	Clients douteux ou litigieux	480	480	
	Autres créances clients	575 022	575 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5	5	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226	226	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	166 200	166 200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	16 984	16 984	
	Groupe et associés (2)	309 987	309 987	
	Débiteurs divers	35 493	35 493	
	Charges constatées d'avances	494 293	494 293	
TOTAL DES CREANCES		4 183 910	4 117 593	66 317
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 027	1 027		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 811 547	1 368 013	3 746 306	697 228
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	44	44		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 082 334	1 082 334		
	Personnel et comptes rattachés	121 302	121 302		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 046	133 046		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 968	122 968		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 668	47 668		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 595	1 595		
	Autres dettes	9 516	9 516		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	302 069	302 069			
TOTAL DES DETTES		7 633 116	3 189 582	3 746 306	697 228
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 279 497			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		840			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations	916	1 173	(257)	-21,91
Autres immobilisations financières	18 904	18 904		
Autres créances clients	347 299	127 203	220 096	173,0
Autres créances	50 375	50 956	(581)	-1,14
TOTAL	417 494	198 236	219 258	110,6

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 797	68 212	6 585	9,65
Emprunts et dettes financières divers	755	677	78	11,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 748	297 797	(57 050)	-19,16
Dettes fiscales et sociales	184 763	181 364	3 398	1,87
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 545	21 673	(15 128)	-69,80
TOTAL	507 607	569 725	(62 117)	-10,90

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	494 293	458 883	35 410	7,72
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	494 293	458 883	35 410	7,72

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	302 069	745 529	(443 460)	-59,48
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	302 069	745 529	(443 460)	-59,48

F.C.H.
Société par actions simplifiée au capital de 3 073 546 euros
Siège social : 590 route du Colombier - 76480 Anneville Ambourville
RCS ROUEN 388 983 587

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 558.080,34 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 558.080,34 euros
 - Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » de 46.551,66 euros
 - A titre de dividendes aux associés 604.632,00 euros
- Soit 3 euros par action

L'Assemblée générale constate que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 138 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 604.494 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 17 juillet 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

1 007 720 euros, soit 5 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 230 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 007 490 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

302 316 euros, soit 1,50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 69 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 302 247 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

513.937,20 euros, soit 2,55 euros par titre

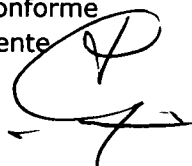
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 117 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 513.820 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

28 SEP. 2023



CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 210.000 Euros

Siège Social et Bureau

28, boulevard Lucien Pierquin

WARCQ

08000 Charleville-Mézières

Tél. 03 24 59 70 50

E-mail :

cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com

Site internet :

www.cabinet-pierquin.com

CLERKE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

28 SEP. 2023



" F.C.H. "

Société par actions simplifiée
Au capital de 3.073.546 euros

Siège Social
590, route du Colombier
76480 ANNEVILLE-AMBOURVILLE

R.C.S. ROUEN
SIRET : 388.983.587.00030
Code APE : 0812Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2022
(Du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022)

membre du réseau
ABSOLUCE

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de l'Est

SIRET 348.931.577.00046 - APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 37.348.931.577

Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues à l'article R.822-70
du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société F.C.H.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la « F.C.H. » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes annuels :

- Sur la note « Annexe Libre - Autres éléments significatifs » de l'annexe aux comptes annuels concernant notamment le prêt garanti par l'état et les titres de participation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux immobilisations, aux capitaux propres, aux clients/ventes, aux achats/fournisseurs et au financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion de la Présidente.

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

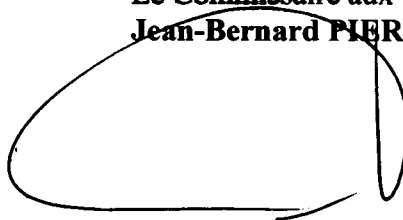
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 22 Juin 2023.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS F.C.H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 590 Route du Colombier		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 8 9 8 3 5 8 7 0 0 0 3 0		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le. 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 333	AG	31 333	584	
		Fonds commercial (1)	AH	6 680 643	AI	6 680 643	6 680 643	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	224 470	AK	158 666	65 804	74 677
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 280 439	AO	404 409	876 030	923 756
		Constructions	AP	9 510 088	AO	2 485 189	7 024 900	7 532 519
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 678 253	AS	1 165 609	512 644	588 043
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 124 430	AU	2 000 075	2 124 355	2 405 642
Immobilisations en cours		AV	651 663	AW		651 663	93 983	
Avances et acomptes		AX	18 950	AY		18 950		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	7 498 527	CV	919 400	6 579 127	5 949 188
	Créances rattachées à des participations	BB	64 018	BC		64 018	277 516	
	Autres titres immobilisés	BD	4 149 238	BE		4 149 238	4 023 028	
Prêts	BF	2 518 904	BG		2 518 904	2 518 904		
Autres immobilisations financières *	BH	2 298	BI		2 298	2 298		
TOTAL (II)		BJ	38 433 255	BK	7 164 680	31 268 575	31 070 781	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	137 508	BM	137 508	140 023	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ		62 400	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		405		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	575 502	BY	480	575 022	1 702 902
		Autres créances (3)	BZ	528 894	CA		528 894	226 369
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	4 008 768	CE		4 008 768	
Disponibilités		CF	6 379 396	CG		6 379 396	11 963 729	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	494 293	CI		494 293	458 883	
	TOTAL (III)	CJ	12 124 360	CK	480	12 123 881	14 554 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	50 557 615	IA	7 165 160	43 392 455	45 625 493	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 518 904	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne-Ardenne Révision
 Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS F.C.H.		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3 073 546.....)	DA	3 073 546	3 073 546
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	10 179 554	10 179 554
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	307 355	307 355
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	21 579 682	20 515 642
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	558 080	1 577 977
	Subventions d'investissement	DJ	12 428	14 067
	Provisions réglementées *	DK	13 676	72 546
	TOTAL (I)	DL	35 724 320	35 740 686
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	13 032	10 128
	TOTAL (III)	DR	13 032	10 128
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 812 574	7 085 488
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 639	529 504
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 987	46 468
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 082 334	873 152
	Dettes fiscales et sociales	DY	424 984	569 095
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	EA	9 516	25 443	
Produits constatés d'avance (4)	EB	302 069	745 529	
TOTAL (IV)	EC	7 655 103	9 874 679	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	43 392 455	45 625 493	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 189 582	4 090 434	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 027	4 757	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS F.C.H.		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 799	FB	FC	3 799	31 280	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	6 341 096	FH	FI	6 341 096	8 753 929	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 344 895	FK	FL	6 344 895	8 785 209	
	Production stockée *				FM	(62 400)	62 400	
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	63 002	75 570	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	96 002	215 795	
	Autres produits (1) (11)				FQ	45	1 346	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 441 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	1 461	34 544	
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	484 498	456 209	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	2 515	2 637	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 070 543	3 454 622	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	208 876	208 415	
	Salaires et traitements *				FY	1 333 451	984 540	
	Charges sociales (10)				FZ	371 345	276 636	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	1 089 846	1 144 302
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		480
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 904	2 904	
	Autres charges (12)				GE	477 283	511 931	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 042 721	7 077 220
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	398 823	2 063 100
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	14 350	454 072	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	75 000	75 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	9 683	1 174	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	8 000		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	107 033	530 246
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	3 400	464 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	65 506	57 422	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	68 906	521 422
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	38 127	8 825
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	436 951	2 071 925

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNEXES
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **43 392 455 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 6 920 718 euros** et un total **charges de 6 362 637 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 558 080 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Logiciels, licences, marque	1 à 3 ans
Fonds commercial	Non amortissable
Mali fusion	Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	Non amortissable / 12 ans
Terrain	Non amortissable
Agencements aménagement terrain	4 à 10 ans
Construction	10 à 40 ans
Aménagement quai de déchargement	12 ans
Matériel industriel exploitation	2 à 10 ans
Outil industriel	3 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Vêtements, accessoires et outillages	2 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Installation générales agencement divers	3 à 15 ans
Matériel bureau & informatique	2 à 10 ans
Immobilisations en encours	Non amortissable
Avances et acomptes versés sur commandes	Non amortissable

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les prestations en cours de production ont été évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Faits marquants au cours de l'année 2022 :

Crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid19

La crise sanitaire liée au Covid 19 et les mesures de contraintes décidées corrélativement ont un impact économique et financier inédit depuis mars 2020.

Etablissement de Schiltigheim

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbées les activités d'hôtellerie de l'établissement de Schiltigheim en 2020 et 2021 dans une moindre mesure.

En 2022, les effets de la crise sont définitivement éteints, avec un retour au niveau d'activité d'avant-crise.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables, l'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie a été constaté en résultat d'exploitation.

L'établissement a pu bénéficier des dispositifs d'aides réglementaires suivants :

- aide au paiement des cotisations sociales Urssaf pour un montant de 11 982 € ;

Le total des aides perçues au cours de l'année 2022 s'élève à 11 982 € (rappelons que le montant total des aides perçues en 2021 s'élevait à 77 089 €).

Par ailleurs, l'établissement a pu obtenir certains aménagements de la part des tiers :

- le prêteur a accordé un report de 6 mois.

Le montant des échéances non versées a été inscrit au passif dans le poste "dettes fournisseurs".

Etablissement de Blois

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbées les activités d'hôtellerie de l'établissement de Blois en 2020 et 2021 dans une moindre mesure.

En 2022, les effets de la crise sont définitivement éteints, avec un retour au niveau d'activité d'avant-crise.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des normes comptables, l'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie a été constaté en résultat d'exploitation.

La société a pu bénéficier des dispositifs d'aides réglementaires suivants :

- aide au paiement des cotisations sociales Urssaf pour un montant de 10 374 €.

Règles et Méthodes Comptables

Le total des aides perçues au cours de l'année 2022 s'élève à 10 374 € (rappelons que le montant total des aides perçues en 2021 s'élevait à 39 445 €).

A la date d'arrêté des comptes de la société F.C.H., la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Guerre en Ukraine

Les tensions internationales et l'inflation générale des prix, notamment liées à la crise en Ukraine, constituent un évènement qui impacte le marché de l'énergie et ainsi les charges de la société en 2022.

Bien que les établissements n'aient aucune exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine, notamment en terme de localisation des actifs du patrimoine, ces évènements peuvent avoir des conséquences négatives sur l'activité des établissements, leurs situations financières, leurs trésoreries, leurs résultats ou encore la valeur de leurs actifs immobiliers.

A la date d'arrêté des comptes de la société F.C.H., la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	6 936 446				6 936 446
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 936 446				6 936 446
CORPORELLES	Terrains	1 280 439				1 280 439
	Constructions sur sol propre	8 213 010				8 213 010
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement	1 297 079				1 297 079
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 610 369		67 884		1 678 253
	Instal., agencement, aménagement divers	3 036 659		99 520	52 469	3 083 710
	Matériel de transport	310 044			100 822	209 222
	Matériel de bureau, mobilier	807 807		23 691		831 498
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	93 983		576 297	18 617	651 663	
Avances et acomptes			18 950		18 950	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 649 389		786 342	18 617	153 291	17 263 823
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	7 150 704		640 339	228 498	7 562 545
	Autres titres immobilisés	4 023 028		126 210		4 149 238
	Prêts et autres immobilisations financières	2 521 203				2 521 203
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 694 935		766 549		228 498
TOTAL	37 280 769		1 552 891	18 617	381 789	38 433 255

Fonds de commerce des établissements de Schiltigheim et de Blois :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, nous avons mis en œuvre un test de dépréciation du fonds de commerce, celui-ci n'a pas mis en évidence de dépréciation à constater sur le dit fonds.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	180 542	9 457	189 999	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 542	9 457	189 999	
CORPORELLES	Terrains	356 682	47 727	404 409	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 641 207	399 529	2 040 736	
	instal. agencement aménagement	336 363	108 090	444 453	
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 022 326	195 752	52 469	1 165 609
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 102 880	252 968	100 822	1 355 848
	Matériel de transport	193 900	42 153		135 231
	Matériel de bureau, mobilier	452 089	56 907		508 996
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 105 446	1 103 126	153 291	6 055 282	
TOTAL	5 285 988	1 112 583	153 291	6 245 280	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains				40 270			(40 270)
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels					80		(80)
Instal générales Agencet aménagt divers					18 468		(18 468)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier					51		(51)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES				40 270	18 599		(58 870)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL				40 270	18 599		(58 870)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						58 870	(58 870)

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	72 546		58 870	13 676
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	72 546		58 870	13 676
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	10 128	2 904		13 032
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 128	2 904		13 032
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	924 000	3 400	8 000	919 400
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	480			480
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	924 480	3 400	8 000	919 880
TOTAL GENERAL		1 007 153	6 304	66 870	946 587
Dont dotations et reprises			2 904 3 400	8 000 58 870	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	64 018		64 018
	Prêts (1) (2)	2 518 904	2 518 904	
	Autres immobilisations financières	2 298		2 298
	Clients douteux ou litigieux	480	480	
	Autres créances clients	575 022	575 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5	5	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226	226	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	166 200	166 200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	16 984	16 984	
	Groupe et associés (2)	309 987	309 987	
	Débiteurs divers	35 493	35 493	
	Charges constatées d'avances	494 293	494 293	
TOTAL DES CREANCES		4 183 910	4 117 593	66 317
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 027	1 027		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 811 547	1 368 013	3 746 306	697 228
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	44	44		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 082 334	1 082 334		
	Personnel et comptes rattachés	121 302	121 302		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 046	133 046		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 968	122 968		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 668	47 668		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 595	1 595		
	Autres dettes	9 516	9 516		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	302 069	302 069			
TOTAL DES DETTES		7 633 116	3 189 582	3 746 306	697 228
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 279 497			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	840			

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations	916	1 173	(257)	-21,91
Autres immobilisations financières	18 904	18 904		
Autres créances clients	347 299	127 203	220 096	173,0
Autres créances	50 375	50 956	(581)	-1,14
TOTAL	417 494	198 236	219 258	110,6

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 797	68 212	6 585	9,65
Emprunts et dettes financières divers	755	677	78	11,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 748	297 797	(57 050)	-19,16
Dettes fiscales et sociales	184 763	181 364	3 398	1,87
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 545	21 673	(15 128)	-69,80
TOTAL	507 607	569 725	(62 117)	-10,90

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	494 293	458 883	35 410	7,72
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	494 293	458 883	35 410	7,72

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	302 069	745 529	(443 460) -59,48
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	302 069	745 529	(443 460) -59,48

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes